

Comparaisons internationales : la persistance des maux français

Deux rapports de comparaisons internationales (PISA et PIRLS) confirment la persistance des faiblesses du système éducatif français : il est globalement peu performant en termes de maîtrise des savoirs au regard des moyens alloués.

L'étude PIRLS sur la compréhension de l'écrit, souvent réduit à la lecture, montre que le niveau des élèves français en lecture baisse continuellement depuis 15 ans (sur les compétences complexes), et constat inédit, les élèves très performants sont de moins en moins nombreux. Pas sûr que les mesures proposées par le ministre soient la réponse adéquate.

1. PISA 2015 : la France toujours championne de la reproduction des inégalités

La nouvelle édition de PISA 2015¹ sur l'équité des systèmes éducatifs confirme la persistance des particularités de l'Ecole française. Non seulement, la France est parmi les pays les plus inéquitables, mais cette tendance est stable depuis le début des années 2000, alors que d'autres pays comme l'Allemagne, les Etats-Unis ou le Brésil ont connu leur « choc PISA » et ont sensiblement progressé. En moyenne depuis 2000, les pays de l'OCDE ont réduit de 13% l'effet de l'origine sociale dans les performances des jeunes de 15 ans (même si ce taux n'a guère évolué entre 2006 et 2015 du fait de la crise).

Mais malgré cela, toujours en moyenne dans l'OCDE, l'écart entre les enfants de parents ayant fait des études supérieures et ceux dont les parents ont un niveau collège est toujours de presque 3 années de scolarité. Si on regarde les performances par pays, spécifiquement en sciences, car PISA 2015 s'est centré sur cette compétence, **la France est bonne dernière concernant l'ampleur de la différence de compétence entre élèves « aisés » et élèves « populaires »**, alors que cette compétence est centrale dans les processus de sélection/orientation vers les filières d'excellence.

Ce résultat est d'autant plus paradoxal que la France a un niveau plutôt élevé de dépense sociale en matière d'éducation (dépense intérieure d'éducation de 149,9 milliards € en 2016, comparable à la moyenne des autres pays). Et par ailleurs, son taux de pauvreté est moins faible que des pays qui réussissent mieux en matière d'équité et ont progressé malgré la crise, comme l'Allemagne par exemple.

Autre paradoxe : la France a un des taux de scolarisation à 3 ans les plus élevés (même si le taux de scolarisation à 2 ans a beaucoup décliné à partir de 2007 et n'a pas été rattrapé depuis, notamment en éducation prioritaire), et l'on sait que la scolarisation précoce a en effet très favorable sur l'équité. Mais il semble que ce facteur favorable soit largement contrebalancé par la **faiblesse de l'investissement dans le primaire** (dépense moyenne par élève encore faible

¹ Rapport sur l'équité des systèmes éducatifs - PISA 2015 (publié le 6 décembre) : <http://www.oecd.org/fr/presse/il-faut-redoubler-d-efforts-pour-aider-les-enfants-des-familles-defavorisees-a-reussir.htm>

même si elle a progressé depuis 2012, ce qui se traduit notamment par des enseignants moins valorisés et des effectifs par classe plus élevés que la moyenne OCDE).

Selon le sociologue Pierre Merle², les facteurs explicatifs sont en grande partie liés à l'organisation du système français, qui est marquée par une très forte ségrégation sociale et spatiale. Or cette ségrégation pénalise les plus « fragiles », notamment les jeunes issus des milieux populaires, singulièrement ceux issus de l'immigration³. Et cette ségrégation reste très forte malgré quelques tentatives d'expérimentations autour de la mixité lors de la précédente mandature⁴. Il est hélas impossible d'avoir une cartographie fine de ces inégalités car la France a refusé en 2015 de répondre au questionnaire PISA par établissement.

Autre élément explicatif selon P. Merle et l'OCDE, **la semaine de 4 jours généralisée en 2008 a impacté très négativement les jeunes des milieux populaires**, et son rétablissement risque encore de peser sur les perspectives de lutte contre les inégalités. Par ailleurs, la faiblesse de la formation (notamment continue), et les modalités d'affectation des personnels en éducation prioritaire restent des facteurs connus expliquant la sous-performance du système français pour les élèves les plus fragiles.

Autre facteur explicatif du manque d'équité : un **taux de redoublement qui reste encore très élevé en France** (38% des jeunes de 15 ans issus des milieux populaires ont redoublé au moins une fois contre 7% des jeunes de milieux aisés – ce taux est respectivement de 4 et 2% en moyenne OCDE). Même si l'OCDE a félicité la France de l'effort entrepris en 2014 qui rendait le redoublement exceptionnel, on ne peut que regretter la décision du ministre Blanquer de le rétablir comme norme de remédiation scolaire, ce qui ne manquera pas de renforcer ses effets inégalitaires.

Enfin, l'OCDE insiste sur la **faible place laissée à l'implication des familles à l'Ecole**, alors que c'est un facteur de réussite important, notamment pour les milieux populaires.

Un dernier élément important et novateur de cette édition de PISA est le **rôle de la formation des adultes dans la compensation des inégalités liées à la scolarité initiale**. Or, là aussi, la France apparaît plus inégalitaire que de nombreux autres pays, car le droit à la formation reste encore largement réservé aux adultes ayant le plus haut niveau de diplômes et étant en emploi. La lutte contre les inégalités est donc sans doute un des grands enjeux de la réforme de la formation professionnelle annoncée par le gouvernement.⁵

² Analyse de Pierre Merle dans le Café pédagogique :
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2017/12/07122017Article636482283554621996.aspx>

³ Voir le rapport du CNESE sur la construction des inégalités à l'Ecole – septembre 2016
<http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/>

⁴ Voir notre note argumentaire autour des mixités et la lutte contre les inégalités de mars 2017
<https://laligue.org/les-mixites-a-lecole/>

⁵ Voir notre note d'analyse sur la réforme de la formation professionnelle – novembre 2017
<https://laligue.org/formation-professionnelle-apprentissage-prevoit-reforme/>

2. PIRLS 2016 : les performances en compréhension de l'écrit des élèves français se sont dégradées en 15 ans

La publication du rapport PIRLS 2016⁶ le 5 décembre sur l'évaluation de la compréhension de l'écrit par les élèves de CM1 a déclenché infiniment plus de réactions notamment ministérielles que le rapport PISA, pourtant bien plus englobant.

Cette étude porte sur la compréhension de l'écrit après 4 années de scolarité obligatoire. Ainsi en 2016, les élèves français évalués n'ont connu que les programmes scolaires de 2008, les nouveaux programmes d'élémentaire n'ayant été appliqués qu'à la rentrée 2016.

Double constat alarmant posé par l'étude : **le niveau des élèves français en lecture baisse continument depuis 15 ans, et les élèves très performants sont de moins en moins nombreux.**

Ainsi, **non seulement les inégalités semblent se creuser entre les élèves** comme nous le montre PISA, mais globalement **le niveau de compétences des élèves français est en baisse, y compris pour les meilleurs.**

La France en queue de peloton des pays aux économies avancées

La France, avec un score de 511, est légèrement au-dessus de la moyenne internationale de 500 (au-dessus de la Belgique francophone 497), mais très en-deçà de la moyenne européenne qui est à 540. De plus, la baisse est continue depuis 2001 (525), contrairement à la majorité des pays européens qui ont progressé (534 en 2001)

C'est singulièrement sur les compétences de compréhension complexe de l'écrit que la chute est la plus sensible (« interpréter et apprécier », portant sur l'analyse des intentions de l'auteur et des informations implicites présentes dans le texte), la chute étant moins sensible pour les niveaux de compréhension simple (« prélever et inférer », simple restitution des informations et analyse des liens de causes à effets).

Le niveau baisse ?

Si les résultats des élèves les plus faibles semblent relativement stables, c'est surtout le **recul des élèves les plus performants** qui semble expliquer cette chute. Les « bons lecteurs » sont passés de 35 à 30% en 5 ans, alors que la moyenne européenne reste à 50 %.

Ainsi, **les élèves français sont surreprésentés dans le groupe des plus faibles lecteurs** : 6% n'atteignent pas le niveau minimal de maîtrise des connaissances élémentaires (contre 4% en

⁶ Etude PIRLS 2016 (Progress in international Reading Literacy Study) organisée par l'IEA (International Association for the Evaluation of Educational Achievement – association scientifique indépendante sans but lucratif) : <http://www.education.gouv.fr/cid21049/pirls-2016-evaluation-internationale-des-eleves-de-cm1-en-comprehension-de-l-ecrit-evolution-des-performances-sur-quinze-ans.html>

moyenne européenne). A l'inverse, ils sont 4% dans le groupe de lecteurs les plus avancés, contre 12% en moyenne européenne.

L'écart entre garçons et filles est un peu moins marqué en France qu'en Europe, mais cela semble surtout lié à une moindre performance des jeunes françaises.

Les pratiques pédagogiques en question

Paradoxalement, le **temps consacré à l'enseignement du français** (lecture, écriture, expression orale, littérature) est **très supérieur à la moyenne européenne** : 330 heures selon les déclarations des enseignants français (288h prescrits par les programmes), dont 165 sur la lecture-compréhension, alors que la moyenne déclarée en Europe est de 236h (dont 146h en lecture). Mais il semble que les **enseignants français proposent plus rarement des tâches de compréhension complexe**, plus largement pratiquées à l'étranger (comparer ce qu'ils ont lu à des faits vécus, déterminer les intentions de l'auteur, comparer le texte à des lectures antérieures, etc...). Leurs **pratiques sont par ailleurs plus traditionnelles et moins impliquantes** (ils pratiquent sensiblement moins la constitution de groupes hétérogènes, le travail en autonomie,...).

Parallèlement, la formation continue des enseignants français est plus limitée que dans les autres pays européens (38% n'ont eu aucune formation contre 22% en Europe).

Les parents français insuffisamment impliqués

L'étude a mis en lumière une corrélation forte entre les pratiques de lecture des parents et les performances de leurs enfants en lecture. Or seuls 22% des parents français disent apprécier beaucoup la lecture, contre 40% en moyenne européenne.

Les propositions du ministre

Le ministre Blanquer a profité de la publication de l'étude pour présenter un train de mesures qui a réussi à fédérer la critique de la quasi-totalité des centrales syndicales (SE, SGEN, FSU, SNPDEN, CGT-Educ...) pour son inspiration normative, voire « réactionnaire ».

Même si le ministre évoque « le lien que doit être capable de faire l'élève entre décodage et sens, lecture et compréhension », il prend prétexte de cette étude pour présenter des **exigences pédagogiques très prescriptives**, parfois à la limite de la démagogie conservatrice : généralisation d'une dictée et d'une récitation quotidiennes, lecture à haute voix, une histoire par jour et un livre par mois. Il s'agit ainsi d'imposer aux enseignants les « bonnes » méthodes et les « bons » manuels, au mépris de la liberté pédagogique et des nécessités d'adaptation aux réalités extrêmement diversifiées des groupes classes et des établissements. Il annonce également vouloir **flécher les APC en primaire** (activités pédagogiques complémentaires, anciennement aide personnalisée, issues de la réforme du temps scolaire) exclusivement sur la lecture et la compréhension. De plus, il exige que les heures **d'accompagnement personnalisé au collègue** soient fléchées sur le même objet, au mépris de l'autonomie des projets d'établissements conçus en réponse aux besoins spécifiques des élèves. Il annonce par ailleurs vouloir rétablir des cadres annuels de progression, sans tenir compte de la logique pluriannuelle des cycles qui comporte déjà des indications de progression. Enfin, il souhaite **multiplier les**

évaluations, en rajoutant en milieu de CP et de CE1, malgré la controverse déjà lancée lors de ses précédentes propositions très centrées sur le décodage mécanique.

Ces mesures seront relayées par un plan national de formation selon le ministre, alors même que les moyens alloués globalement à la formation continue restent un point d'incertitude important pour l'ensemble des niveaux et objectifs du Socle commun.

Pour aller plus loin

Toutes ces propositions semblent très centrées sur une vision très mécaniste et successive de l'apprentissage de la lecture⁷, faisant la part belle aux pratiques de décodage et de compréhension simple, et ne prenant pas la mesure des difficultés pointées par PIRLS, à savoir la faiblesse des élèves français en compréhension complexe.

Par ailleurs, les propositions du ministre restent très centrées sur la cadre de la classe et les programmes scolaires en élémentaire. Là aussi, il ignore les indications de PIRLS qui pointe **l'importance des pratiques de lecture hors de la classe**, notamment les pratiques familiales qui pourraient valoriser et encourager les pratiques des jeunes. On voit notamment l'importance d'une **approche implicite à l'endroit des familles** sur ce point, singulièrement pour les familles populaires qui peuvent pour certaines disposer de moins d'opportunités.

Sur ce registre, on aurait pu attendre du ministre de la jeunesse, partisan d'une éducation artistique et culturelle ambitieuse, des propositions en matière d'ouverture culturelle, et de développement du goût de la lecture et de la sensibilité. Et des pistes d'actions qui prennent la mesure des mutations importantes des pratiques culturelles des jeunes, notamment via le numérique. Et fassent confiance aux nombreuses pratiques des acteurs de terrain, qui pourraient être nourries et renforcées par un lien renouvelé avec la recherche et les acteurs de la Culture.

A ce titre, la relance des projets locaux d'éducation artistique PLEAC (ou des volants culturels dans les PEdT), faisant un part importante à des actions culturelles autour du livre, de la lecture et de l'écriture, ou encore le développement de Lire et faire lire pourrait constituer des pistes de mobilisation concrète pour les collectivités locales et les associations d'éducation populaire pour relever le défi posé par PIRLS.

⁷ Sur les enjeux et pratiques pour l'apprentissage de la lecture et de la compréhension, voir la conférence de consensus organisée par le CNESCO et l'IFé en mars 2016 : <http://www.cnesco.fr/fr/lecture/>